

quatre ans, jusqu'à concurrence du montant de la contribution du PDME.

*Ensemble, nous
pouvons conquérir des
marchés difficiles*

De nos jours, pour réussir sur les marchés mondiaux, il faut savoir innover, offrir de la qualité et de la performance, avoir une philosophie de partenariat, de partage des risques, de persévérance et de souplesse. Le PDME est à la base de ce partenariat.

Le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) relève de la Direction des programmes d'exportation et d'investissement (TPE) d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC), et est administré conjointement avec Industrie, Sciences et Technologie Canada (ISTC).

Pour être admissibles, les requérants doivent s'inscrire auprès du Réseau mondial d'information sur les exportations (Exportations WIN) d'AECEC ou du Réseau d'approvisionnement et de débouchés d'affaires (RADAR) d'ISTC. Les formulaires d'inscription à ces bases de données sont disponibles dans les Centres du commerce international à travers le Canada.

Avant de soumettre une demande auprès du PDME, on encourage fortement les entreprises à bien se renseigner sur leur marché cible. Un délégué commercial ou un autre spécialiste de l'Ambassade du Canada ou du Consulat dans le marché visé sont en mesure de fournir une information pertinente et des conseils quant aux mérites du plan, d'un point de vue du marché. Les entreprises devraient aussi rendre visite ou communiquer avec le Centre du commerce international le plus près (voir les adresses en annexe) afin de revoir la proposition avec l'un des responsables.

*Le but de ce livret est de servir de guide
et est sujet à des modifications.*

*Les décisions finales quant à l'admissibilité et à l'interprétation
des critères d'admissibilité relèvent entièrement des agents responsables
de la gestion du programme*

Date de publication: avril 1993
